

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 mars 2026

En exercice : 15
Présents : 14
Excusés : 1
Absents : 0

Date de la convocation :
17/03/2026

Président de séance :
Pascal GILLAUX

Secrétaire de séance :
Sandrine RAGUET

N° interne de l'acte : 2026-
023

Le samedi 21 mars 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE FROMELLENES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle d'Honneur de la Mairie.

Membres présents :

Pascal GILLAUX, Honorine ADAM, Didier BERTOLUTTI, Julie COPPEE, Benoit FAYE, Dominique FORTHOMME, Arnaud GRODECOEUR, Monique GUENET, Pascale LAMBERT, Karine LECLERCQ, Jean-Marc LEVENT, Nordine MESLEM, Sandrine RAGUET, Albin VICTOR

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Emma BROUDEUR (donne pouvoir à : Jean-Marc LEVENT)

Membres Absents :

N° 2026-023 : Approbation du Conseil Municipal du 26 février 2026

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 26 février 2026.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 26 février 2026.

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Sandrine RAGUET



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire

COMMUNE DE FROMELLENES
18 Rue des Ecoles
08600 FROMELLENES

